

**TOMBLAINE** Vie scolaire

## Les écoles maternelles restent fermées



**Les trois écoles maternelles, Badinter (photo), Ferry et Brossolette n'ouvriront pas avant septembre.**

Hervé Féron avait fustigé la décision gouvernementale de reprise de l'école le 12 mai, pris un arrêté qui n'autorisait pas l'ouverture en maternelle et limitait l'accueil dans les écoles élémentaires à des effectifs de dix enfants maximum par bâtiment. Après l'annonce par Édouard Philippe de la réouverture de toutes les écoles le 2 juin jusqu'aux vacances, le maire persiste et signe. « Je n'autorise pas la réouverture des écoles maternelles. On peut être en désaccord avec moi, mais mon objectif prioritaire est la sécurité de vos enfants, des enseignants et des personnels municipaux. J'agis en conscience et en responsabilité. »

### « Les conditions ne sont pas réunies pour rouvrir »

Hervé Féron estime « incohérent d'imposer l'ouverture des écoles avec un protocole sanitaire tel que celui édicté par l'Éducation nationale. Si ce protocole n'est pas levé, c'est bien que les enfants peuvent encore courir un danger, les conditions pour faire l'école ne sont donc pas réunies. » Et de faire référence à une psychologue scolaire qui lui a adressé cette lettre : « Ou bien les enfants viennent à l'école et peuvent jouer ensemble,

partager des moments de collectivité, ou bien c'est que les conditions pour une scolarisation ne sont pas réunies. Ce que l'on nous propose est anxiogène, risque de développer des troubles de toutes sortes, des phobies scolaires chez nos tout-petits... » Pour le maire de Tomblaine, pas question de mettre les familles en difficulté. « Du 11 mai au 2 juin, nous avons réussi à satisfaire tous les parents, et nous tenterons de trouver à nouveau des solutions pour tout le monde. »

Dans les écoles élémentaires, les ouvertures s'effectuent depuis mardi par pôles de huit élèves maximum par classe, et deux ou trois classes par corps de bâtiment, « un dispositif discuté et convenu avec les directeurs et directrices ».

Par ailleurs, deux pôles d'accueil sur le temps scolaire au centre de loisirs sont ouverts depuis mardi, tout comme la restauration scolaire et les ateliers d'accueil du matin (7 h 30-8 h 20) et du soir (16 h 30-18 h) le seront à partir du jeudi 4 juin, mais en effectifs limités.

« La vie va continuer à se réorganiser progressivement et nous ne regretterons certainement pas un jour d'avoir été trop prudents » avance le premier magistrat.